



***REFUS de la contre-réforme des retraites :
TOUS ENSEMBLE DANS L'UNITE LE 15 OCTOBRE 2013***

Malgré les fortes manifestations unitaires du 10 septembre dernier, le gouvernement persiste dans sa volonté de faire passer sa contre réforme des retraites.

Le projet de loi en ce sens a été déposé au parlement.

- Son article 2 prévoit d'allonger une nouvelle fois la durée de cotisation pour avoir accès à la retraite (43 ans pour les salariés nés à partir de 1973) ! C'est le prolongement et l'aggravation des contres réformes précédentes.
- Son article 3 met en place un conseil de surveillance de 5 personnalités pour préparer de nouveaux reculs des droits.
- Ses articles 25 à 33 visent notamment à simplifier la gouvernance des régimes de retraite avec notamment le Code des pensions des fonctionnaires toujours dans le collimateur.

Le projet gouvernemental prévoit également :

- la mise en place d'un compte individuel pénibilité qui introduit le principe d'une retraite par points, individualisée, en lieu et place de droits collectifs.
- l'augmentation pour tous les salariés des cotisations pour la retraite de 0,15 point en 2014, puis de 0,05 point par an jusqu'en 2017, soit une hausse totale de 0,3 point alors que l'augmentation pour les employeurs sera intégralement compensée par la baisse des cotisations famille au frais du budget de l'état.
- les retraités ne seront pas épargnés : les majorations de pension pour ceux qui ont élevé trois enfants, jusque là exonérées, seront fiscalisées. La revalorisation des pensions sera décalée d'avril à octobre.

Ce projet est injuste, inacceptable ; il doit être retiré.

Il conduirait à un appauvrissement des futurs retraités (notamment les femmes) et interdirait l'accès au système de retraite pour les jeunes !

Les solutions existent. La retraite à 60 ans, les départs anticipés pour travaux pénibles dès 55 ans, tels que cela existe dans de nombreux statuts et Conventions Collectives : voilà des propositions qui vont dans le bon sens !

De même Il est urgent d'augmenter l'ensemble des salaires, du privé comme du public, ce qui impose d'en finir avec le gel du point d'indice et de revaloriser l'ensemble des salaires.

Pour changer de cap et faire face à la situation, il faut rompre avec les politiques d'austérité imposées par le TSCG et s'attaquer efficacement au coût du capital.

Le débat parlementaire qui s'ouvre le 7 octobre sur le dossier retraite doit être l'occasion pour les salariés de se faire entendre.

Outre un rassemblement interprofessionnel devant le Ministère du Travail le 10 octobre, les organisations syndicales CGT, FO, FSU et SOLIDAIRES d'Île-de-France organisent une journée de mobilisation avec un rassemblement et une manifestation régionale le **mardi 15 octobre à 12h30** au départ de **St Augustin (Métro Saint-Augustin)** à l'appel de la CGT, FSU et SOLIDAIRES pour rejoindre le rassemblement unitaire, initié par FO, sur le Pont de la Concorde, face à l'Assemblée Nationale.

Les sections CGT, FO, Solidaires Finances publiques des Hauts-de-Seine appellent tous les agents à se joindre à cette initiative. Pour permettre la participation la plus large, un préavis de grève est déposé.

**Assez de régression sociale ! Retrait du projet de loi
Ayrault : non à l'allongement de la durée de cotisations !**

**Tous devant l'Assemblée nationale
mardi 15 octobre.**